



Bush avait son Patriot Act, Sarkozy a sa LOPPSI 2 !

Ou quand le Peuple est l'ennemi dont le pouvoir a peur...

lundi 14 février 2011, par [Nicolas Romeas](#)

Ou quand le Peuple est l'ennemi dont le pouvoir a peur...

Le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » (dite « LOPPSI 2 ») s'inscrit dans un contexte d'inégalités et de régressions sociales majeures.

Ou quand le Peuple est l'ennemi dont le pouvoir a peur...

Le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » (dite « LOPPSI 2 ») s'inscrit dans un contexte d'inégalités et de régressions sociales majeures.

Fourre-tout législatif, sécuritaire et illisible, ce texte annonce un nouveau modèle de société. Populations pauvres et précarisées, jeunes, militants ou internautes sont spécialement visés, mais toute la population est concernée car ce projet marque un recul général des libertés individuelles.

Surveiller et Punir... (Michel Foucault)

Pour des raisons de lutte contre « l'insécurité », le gouvernement a décidé :

- de fichier systématiquement la population française,
- de fouiller et de surveiller les ordinateurs et de développer la vidéo-surveillance (rebaptisée poétiquement *vidéo-protection*),
- d'entériner la privatisation des réseaux de surveillance et de sécurité,
- d'autoriser le couvre feu pour les mineurs de moins de 13 ans,
- de surveiller par bracelets électroniques les sans-papiers sur simple décision de la police,
- de négliger l'impératif de réinsertion des anciens détenus (rétention de sûreté de 30 ans pour crime commis contre l'autorité publique),
- d'octroyer un régime d'impunité judiciaire aux agents de renseignement,
- d'augmenter la pénalisation des petits délits (vente à la sauvette),
- d'interdire les logements de fortune (yourtes, cabanes, caravanes mobile-homes...),

[Fidèle à sa mission culturelle, la revue *Cassandra/Horschamp* s'attaquera dans son prochain numéro à ce dernier volet concernant l'habitat, au travers d'un dossier spécial faisant l'état des lieux de la vie des squats !](#)

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont voté définitivement le texte de la loi le 8 février 2011.

Elle menace nos libertés et aggrave l'injustice sociale, elle doit être abrogée !

A l'heure où d'autres se libèrent, ne nous laissons pas enchaîner !

[Lien vers une synthèse de la loi en 24 points](#)

[Plus d'infos](#)